

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

«Le partage des mémoires passe par un effort de mise à jour de la vérité historique». (René Lemarchand, 2004).

Article publié le 6 avril 2023

Par : Jean MUSAFIRI, MPH, MA



Droit et devoir de mémoire pour tous « *ibuka bose* » : panacée contre l'oubli.

Devant un drame national d'une extrême gravité et d'une rare cruauté tel que le génocide rwandais, la commémoration équitable de toutes les victimes s'impose comme un droit et un devoir absolus inhérents à la mémoire collective de tous les citoyens, une sorte d'antidote contre l'oubli, en souvenir de toutes les victimes du génocide rwandais dans son intégralité, sans aucune distinction d'ethnie (Tutsi, Hutu/Twa).

Avant de justifier et célébrer la commémoration authentiquement légitime du génocide des Hutu/Twa (composante expressément oubliée et politiquement ignorée du génocide rwandais intégral) qui se fait attendre depuis trois décennies, c.à.d. du 1^{er} octobre 1990 (début de la guerre d'agression du FPR) jusqu'à cette date (6 avril 2023); il s'avère indispensable de mettre en exergue les principales raisons et motivations cachées du parti-Etat FPR sur sa propagande politique fortement médiatisée focalisée exclusivement sur le génocide des Tutsi au détriment du génocide des Hutu/Twa totalement nié. Alors que depuis 1994, le 7 avril de chaque année, est célébré au Rwanda comme le jour de la commémoration officielle dédiée exclusivement au « génocide des Tutsi » ; le parti-Etat FPR ethnocentrique pro-Tutsi préférant passer sous-silence le « génocide des Hutu/Twa », pourtant lui aussi considéré comme une autre composante inséparable bien documentée du duo caractérisant le génocide rwandais intégral.

Les principaux écueils au tour du problème très épineux de la violation du droit et du devoir de mémoire se résument dans la partialité mémorielle ethniquement orientée permettant aux seuls « TUTSI » le droit exclusif de commémoration officielle de leurs victimes, au détriment des âmes oubliées « HUTU/TWA » considérées comme des citoyens de série B dans leur propre pays, victimes damnées dépourvues du droit à la mémoire et reléguées dans les oubliettes de l'histoire.

Ces écueils dont il est question ici sont de nature essentiellement politique avec enjeux ethniques interposés, planifiés, voulus et entretenus par le régime totalitaire pro-Tutsi du parti-Etat FPR, comme stratégies politiques fondées sur la logique dominatrice « *diviser pour régner* » articulées sous une forme de triade de terreur, d'iniquité judiciaire et d'impunité des vainqueurs « *saintes nitouches* » FPR/INKOTANYI, hier belligérants inflexibles « *Killing Machine* » en lutte sanglante pour le pouvoir, aujourd'hui acteurs politiques dominants et vainqueurs de leur guerre meurtrière à grande échelle, cyniquement appelée « *guerre de libération du 1^{er} octobre 1990* » qui a abouti au génocide rwandais intégral, au prix démentiel des millions de vies humaines sacrifiées au Rwanda et au Congo RDC ex-Zaire, comprenant aussi bien les myriades de victimes Rwandaises que celles Congolaises.

Ecueil no.1 : Mémoire partielle, Oubli imposé et Omerta.

Le devoir de mémoire n'est pas commémoré équitablement en souvenir de toutes les victimes rwandaises sans distinction. Au contraire, il s'agit simplement de l'exaltation unilatérale de la mémoire sélective du génocide des Tutsi, au détriment de la mémoire gangrenée du génocide des Hutu et des Twa annihilée et blasphémée au nom de l'omerta politique et de l'impunité des criminels invétérés ultra-ethnistes Tutsi du parti-Etat FPR.

Ecueil no.2 : Le paradoxe de la mémoire sélective exclusivement TUTSI et de l'impunité des vainqueurs-acteurs politico-militaires du système FPR comme stratégies de domination oppressive sur les vaincus « *diviser pour régner* » et « *justice du vainqueur* » ou auto-disculpation de leurs propres crimes génocidaires qui restent encore impunis depuis plus de trois décennies des faits (du 1^{er} octobre 1990 jusqu'à présent).

Ceci grâce à des simulacres de procès dans lesquels le FPR/Inkotanyi joue le rôle théâtral de juge et partie dans sa propre cause, comme dans le cas précis des tribunaux politiques « GACACA » durant leur mandat de dix ans (2002-2012). Ces fameux Gacaca, taillés sur mesure par le FPR lui-même, ont été chargés de juger toutes les affaires réelles ou inventées en rapport avec les crimes de génocide des Tutsi, pour rendre une justice partielle aux Tutsi présumés tous victimes ou innocents, à l'opposé des Hutu condamnables

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

arbitrairement par simple dénonciation, puisque globalement étiquetés de génocidaires par le fait d'être nés Hutu.

N'étant ni écervelé ni amnésique, comment le gouvernement totalitaire du parti-Etat FPR/Inkotanyi à dominante Tutsi, ethnies-victimes du génocide, ose-t-il s'acharner avec un cynisme éhonté d'une iniquité inqualifiable, allant jusqu'à dénier formellement le droit et le devoir de mémoire aux deux autres ethnies Hutu et Twa elles-aussi victimes du même génocide rwandais intégral ?

Sans nul doute, ceci constitue une stratégie défensive fondée sur l'impunité, les mensonges politiques et l'auto-disculpation institutionnalisées du FPR/Inkotanyi, contre ses propres responsabilités criminelles bien documentées dans la guerre et le génocide rwandais dans un rapport de lutte sanglante pour le pouvoir entre deux protagonistes belliqueux comprenant soldats, miliciens et cadres politiques ainsi désignés : « *FPR / Inkotanyi / abakada / extrémistes Tutsi* » versus « *FAR / Interahamwe/ Impuzamugambi / extrémistes Hutu* ».

Ecueil no.3 : Farouche intérêt politique caché sur l'absence d'une recherche nationale approfondie sur le nombre exact des victimes du génocide rwandais recensées par ethnies, régions, auteurs des crimes selon des sources statistiques fiables bien documentées. A qui profite ce vide statistique mystérieux des Hutu et Twa victimes du génocide rwandais, à l'opposé du cas de figure imaginaire de 800.000 à 1.000.000 Tutsi victimes telles que médiatisées par le FPR et ses proches sans citer aucune source fiable digne de foi sur le nombre exact des victimes Tutsi du génocide ?

Habile de stratégies de dissimulation pour occulter la vérité, le célèbre mythomane politico-militaire FPR joue la carte du silence, du vide statistique et de confusion sur le nombre d'âmes oubliées « Hutu et Twa » qu'il a décimées depuis le 1^{er} octobre 1990 (date de la guerre d'agression) au Rwanda et au Congo RDC /ex-Zaire. Ainsi, les myriades de toutes les âmes disparues « HUTU/TWA » restent véritablement des victimes totalement ignorées du « GENOCIDE RWANDAIS » devenu imprononçable et remplacé officiellement par le vocable très partial, fortement réducteur et ethnocentrique dénommé « LE GENOCIDE DES TUTSI » tout court.

Notre réflexion va se concentrer sur ces principaux écueils et véritables raisons politiques principales concernant la violation du droit et du devoir de mémoire collective impartiale pour tous, par le truchement de la mémoire sélective pro-Tutsi, la dissimulation de la vérité sur les facteurs déclenchants du génocide, l'iniquité judiciaire manichéenne fondée sur l'impunité des Tutsi, considérés à tort comme les seules victimes innocentes « *saintes nitouches* » et la condamnation injuste de tous les Hutu, globalement damnés comme des « *génocidaires a priori* » et enfin les effets pervers des écueils précités comme facteurs de divisions ethniques fortement antagonistes à la réconciliation nationale véritablement inclusive et durable.

En dépit de la liberté de penser et d'exprimer librement ses opinions dévolue à tout être humain raisonnable (*art.18-19 déclaration universelle des droits de l'homme, Paris 1948*), en quête de traitement mémoriel équitable pour toutes les victimes sans discrimination ethnique « *Ibuka Bose/Souviens-toi de Tous* », le régime totalitaire FPR interdit formellement à quiconque, libre-penseur rwandais ou étranger vivant sur le sol rwandais, d'oser parler ou honorer publiquement la mémoire des victimes Hutu/Twa du génocide, à côté du génocide des Tutsi le seul reconnu officiellement et autorisé à être commémoré.

Dans cette optique, oser dire publiquement qu'à côté des victimes Tutsi du génocide existent bel et bien d'autres victimes oubliées (Hutu et Twa) qui, elles-aussi ont droit à la mémoire, devient un double crime de lèse-majesté et d'idéologie du génocide¹. Ainsi, la mémoire sélective pro-Tutsi obéit à l'instrumentalisation politique du génocide des Tutsi et à la logique F.P.R.ienne de discrimination ethnique infâme entre les vivants et les morts cachés subtilement sous un slogan politique nationaliste et faussement rassembleur « *Ndi Umunyarwanda/Je suis Rwandais* » pour faire perdurer très longtemps la suprématie Tutsi ethnocentrique, tentaculaire, multisectoriel, dominant, oppressif et arrogant à l'encontre des ethnies Hutu et Twa subjuguées.

Pourquoi donc cette discrimination mémorielle blasphématoire entre les morts « *âmes exaltées Tutsi versus âmes oubliées Hutu & Twa* », pratiquée par le régime totalitaire du parti-Etat F.P.R, alors que toutes les ethnies confondues ont été victimes du même génocide rwandais intégral ?

Malgré ce génocide qui a déchiré le tissu social rwandais, faut-il rappeler que ces trois composantes ethniques concernées (HUTU, TUTSI et TWA), font partie intégrante du mosaïque social triptyque dénommé à bon escient « IMBAGA Y'INYABUTATU », partageant la même culture, parlant la même langue « KINYARWANDA » et ayant la même nationalité rwandaise dotée d'identité commune « MUNYARWANDA »,

¹ Le crime d'idéologie du génocide est puni par la loi controversée, imprécise et vague N°18/2008 du 23/7/2008 portant répression du crime d'idéologie du génocide.

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

tous compatriotes rwandais au même titre, appartenant légalement tous ensembles à l'Etat-Nation souverain dénommé « RWANDA ».

Toujours au sujet de l'iniquité de la mémoire des âmes oubliées HUTU/TWA, le régime du FPR, à travers sa propagande médiatique mensongère, continue à promouvoir avec un acharnement implacable, d'une part, la mémoire sélective des seules victimes TUTSI, et d'autre part, pour faire oublier les victimes HUTU et TWA, alors que toutes ces trois ethnies précitées constituent incontestablement les sous-ensembles du même GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL.

Médiatisation des lieux de mémoire des victimes du génocide des Tutsi, au détriment des lieux-abattoirs des crimes de masse et de génocide des Hutu devenus table-rase dans le Rwanda actuel sous le régime totalitaire FPR .

« Pour liquider les peuples, on commence par leur enlever la mémoire² » (Milan Kundera)

Selon les choix politiques partiels du parti-Etat F.P.R, faut-il encore rappeler avec insistance que la mémoire reste préférentiellement sélective pour les seules victimes Tutsi. De même, il en est ainsi pour les lieux de mémoire qui restent aussi essentiellement sélectifs pour les mêmes victimes Tutsi selon la logique politique réductrice qui veut faire croire que toutes les victimes du génocide sont exclusivement Tutsi. Loin s'en faut. A défaut d'enquête internationale indépendante sur le nombre exact de toutes les victimes selon leurs ethnies, régions et auteurs des crimes, le FPR maître du jeu de dissimulation et de cache-cache, continue à instrumentaliser à outrance le génocide des Tutsi pour éclipser et faire oublier les myriades des victimes Hutu et Twa décimés en masse de façon préméditée et planifiée par le FPR lui-même pour des raisons ethniques et politiques. Mais avec les temps qui courent, le FPR vient d'être rattrapé par ses propres responsabilités criminelles dans les crimes de masse à caractère génocidaire ciblant les Hutu et les Congolais au Rwanda et au Congo ex-Zaïre, comme le révèle sans ambages le rapport-choc fortement documenté élaboré par les Nations-Unies connu sous le nom de « UN-Mapping Report 2010 »³ !!!

- **Exaltation des lieux de mémoire pour les seules victimes Tutsi du génocide :**

Au Rwanda, le « devoir de mémoire sélective » pour les seules victimes du génocide des Tutsi est omniprésent, représenté par des nombreux lieux symboliques mémoriaux, dont les plus connus au niveau national, à titre indicatif sont notamment : Gisozi, Murambi, Ntarama, Nyarubuye, Bisesero, Nyange, et tant d'autres encore.... Pour les âmes exaltées des victimes Tutsi, le mois d'avril de chaque année est consacré dans tout le pays à la mémoire sélective des seules victimes Tutsi, laissant totalement dans l'ombre les autres victimes oubliées et méprisées « *Hutu et Twa* ». Une situation d'injustice extrêmement grave et trop lourde de conséquences sociales et politiques si elle continue à perdurer dans le futur.

- **Annihilation de la mémoire et des lieux de mémoire des victimes Hutu :**

A travers tout le pays, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, depuis le 1^{er} octobre 1990 (date de la guerre incendiaire d'extermination, appelée cyniquement « *guerre de libération* »), les extrémistes Tutsi du tristement célèbre Front Patriotique Rwandais (*FPR/Inkotanyi*) ont mis en exécution leur plan génocidaire d'extermination des Hutu de façon méticuleusement étudiée et cachée sous forme de stratagèmes de réunions populaires « *inama-rusange* », appels publics ou simulacres de déchargement des camions ou distribution des vivres et/ou autres biens de première nécessité « *gupakurura amakamy no gutanga imfashanyo* » dans lesquels les centaines de milliers de Hutu physiquement bien-portants étaient tous conviés d'y participer de gré ou de force pour être systématiquement éliminés dans la suite, sous les coups de canots ou de grenades explosives. Les jeunes Hutu y étaient conviés en priorité, pour être massacrés en premier lieu comme les forces vives reproductrices à éliminer physiquement en guise d'épuration ethnique anti-Hutu et de vendetta.

Ces crimes de masse planifiés à caractère génocidaire ciblant les Hutu et accomplis par le FPR se sont opérés au Rwanda depuis le 1^{er} octobre 1990 (début de la guerre d'agression du FPR-Inkotanyi) et durant la décennie des années 1990-2000, en atteignant leur apogée mortifère du génocide des Hutu perpétré dans les camps de déplacés à Kibeho le 22 /04/1995, avec plus de 8000 victimes selon les estimations⁴ et dans les camps de réfugiés Hutu au Congo ex-Zaïre, tel que le confirment sans ambages les révélations des membres de la

² Kundera, Milan : voir son roman « Le rire et l'oubli », édition Gallimard 1985, 368 pages.

³ UN-Mapping Report 2010 – 550pages. (1^{er} octobre 2010). Ledit rapport mentionne 6millions de morts comprenant des citoyens congolais et des myriades de réfugiés rwandais Hutu massacrés dans les camps de réfugiés et les forêts tropicales du Congo ex-Zaïre par les factions rebelles affiliées au FPR et les militaires rwandais APR (Armée Patriotique Rwandaise).

⁴ Revue « Les Temps Modernes » N°627 Avril-Juin 2004 pages 92 à 108

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

société civile rwandaise ainsi que le rapport international des Nations-Unies dénommé « *UN-mapping report 1993-2003, October 2010* »⁵ ».

Depuis près de trois décennies (dès le mois de juillet 1994 date de la prise du pouvoir du FPR), ce parti-Etat FPR a imposé la commémoration officielle partielle du génocide rwandais sous sa forme réductrice dénommée « le génocide des Tutsi » tout court, en faisant table-rase du génocide des Hutu, œuvre macabre à large échelle accomplie par le sanguinaire FPR. De ce fait, la politique d'accomplir les crimes de masse suivis de l'incinération des cadavres des Hutu avaient un but précis d'assurer l'omerta et l'annihilation *tabula-rasa* de la mémoire des Hutu dans le but d'effacer les traces des propres crimes du FPR et d'en assurer l'impunité.

Révélation et commémorations publiques du génocide des Hutu au Rwanda et au Congo ex-Zaïre :

• Les mécanismes de fabrication de l'oubli selon le FPR

L'expression « *mécanismes de fabrication de l'oubli* » que j'emprunte de *Benjamin Stora*, s'applique très pertinemment au système politique binaire du FPR prônant l'exaltation de la mémoire sélective Tutsi au détriment de l'anti-mémoire Hutu/Twa.

Au sujet de la problématique dualiste entre la mémoire vivante et l'oubli imposé, les mécanismes sous-jacents s'articulent au tour de dix axes suivants :

- Exaltation et immortalisation de la mémoire sélective Tutsi ;
- Instrumentalisation politique et médiatisation du génocide des Tutsi ;
- Monopolisation du statut de « *victimes* » et de « *rescapés/survivants* » du génocide, exclusivement dévolus aux seuls Tutsi ;
- Condamnation globalisante et diabolisation des Hutu, étiquetés à tort comme « *tous génocidaires* » ;
- Négation du statut de « *victimes* » aux Hutu massacrés en masse ou rescapés/survivants du génocide des Hutu accompli par le FPR/Inkotanyi au Rwanda et dans les camps de réfugiés du Congo ex-Zaïre ;
- Propagande politique anti-mémoire Hutu entre la mémoire gangrenée et l'oubli forcé ;
- Suppression des lieux de mémoire des Hutu ;
- Harcèlements, tribulations, oppression, menaces et injustices politiques du FPR envers les Hutu ;
- Conspiration du silence et exécration des victimes Hutu.
- Impunité automatique pro-Tutsi et propagande sanctificatrice des « *Killing Machine* » du FPR considérés à tort comme des libérateurs qui ont arrêté le génocide alors qu'ils sont plutôt des vrais initiateurs et exécuteurs de ce génocide rwandais.

• Combien d'âmes oubliées (Hutu et Twa) ?

Un vide statistique politiquement voulu et entretenu : aucun recensement officiel ni débat national sur le nombre exact des victimes du génocide rwandais intégral par ethnies respectives (Tutsi, Hutu et Twa). Alors que les myriades de Hutu exterminés à grande échelle dans des simulacres de pseudo-réunions populaires organisées par FPR/Inkotanyi « *kwitaba inama no kwitaba Imana* » restent le secret d'Etat du FPR. Le génocide des Hutu est bien documenté avec preuves à l'appui. C'est l'œuvre macabre préméditée, planifiée et perpétrée par les extrémistes Tutsi de « *Killing Machine* » du parti-Etat FPR (*soldats, miliciens des brigades-escadrons de la mort/ techniciens/ abakada*), mais qui reste mystérieusement relégué dans les oubliettes de l'Histoire pour plusieurs raisons, notamment : ethniques, géopolitiques, stratégiques et diplomatiques, depuis le 1^{er} octobre 1990 (date de la guerre incendiaire du FPR) jusqu'à cette date (6 avril 2023).

Depuis près de trois décennies de pouvoir du parti-Etat FPR (du 18/7/1994 jusqu'aujourd'hui), la question du génocide des Hutu reste expressément sans réponse. Les âmes des Hutu et des Twa victimes du génocide restent toujours dans l'oubli sous l'œil méprisant et l'indifférence choquante du régime totalitaire du FPR. L'expectative est trop longue et révoltante, pour sortir de l'ombre les âmes oubliées des victimes Hutu et Twa ignorées et bannies dans le silence. Tant que durera le pouvoir-apartheid du régime totalitaire du FPR, les âmes oubliées Hutu et Twa resteront toujours engouties dans le silence profond des limbes, sous le regard méprisant de l'oligarchie extrémiste Tutsi du parti-Etat F.P.R. Un silence révoltant, frustrant, entretenu par ce même régime du FPR pour commémorer la seule mémoire des Tutsi victimes du génocide, comme antithèse de la mémoire annihilée des Hutu/Twa cyniquement méprisés. Comme le dit très justement l'adage de *Madeleine Ouelette-Michalska* : « *L'anonymat de certaines victimes atténue toujours la culpabilité* ».

⁵ UN-Mapping Report 2010 – 550pages. (1^{er} octobre 2010). Ledit rapport mentionne 6millions de morts comprenant des citoyens congolais et des myriades de réfugiés rwandais Hutu massacrés dans les camps de réfugiés et les forêts tropicales du Congo ex-Zaïre par les factions rebelles affiliées au FPR et les militaires rwandais APR (Armée Patriotique Rwandaise).

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

Partout au Rwanda, à l'opposé des lieux de mémoire représentant officiellement les seules victimes Tutsi comme ci-haut indiquées, les lieux de mémoire représentant les hécatombes des Hutu massacrés par l'oligarchie Tutsi politico-militaire FPR, restent expressément lettres mortes pour stimuler politiquement l'oubli forcé des laissés-pour-compte victimes Hutu/Twa.

A titre indicatif, les lieux de mémoire ci-après mentionnés, représentent les hécatombes des Hutu sacrifiés de plein gré par les escadrons de la mort du FPR, depuis le 1^{er} octobre 1990 au Rwanda et même dans les camps de réfugiés Hutu au Congo ex-Zaïre.

Ces hécatombes des Hutu sont notamment : le stade de Byumba, le parc national de l'Akagera, les camps de déplacés Hutu à Kibeho, l'Arboretum de Butare, Kabutare, la vallée de RwaSave, le marché de Rango, Gitwe, le stade de Nyanza, la ferme ISAR Songa, Kigali (Nyanza-Kicukiro, le site de Rebero, Gatsata-Karuruma/Kiliziya), Kibungo (Kayonza, Rwinkwavu), Ruhengeri (Nyakinama, Musanze...), Gisenyi (grottes de Nyakimana, le marché de Mahoko en commune Kanama à Gisenyi), et dans les écoles secondaires devenues des abattoirs cachés comme lieux d'extermination des Hutu, et enfin à travers tout le pays (tabula-rasa du passé criminel du FPR).

Oui, le FPR tue proprement, puisqu'il fait disparaître les traces en brûlant les corps dans les fours crématoires et dans les fosses communes, les plus connus étant notamment : la forêt naturelle de Nyungwe, le parc national Akagera de Gabiro dans l'Umutara, les soi-disant zones interdites comme par exemple : Rebero L'Horizon surplombant les cimes de Nyarurama et Gikondo ou dans les zones militaires protégées, comme à Gashora, Gako, RwaBayanga et ailleurs. La liste est longue, très longue et loin d'être exhaustive. Un inventaire neutre et impartial s'impose pour identifier objectivement les lieux de mémoire aussi bien pour les victimes Tutsi que pour les victimes Hutu /Twa.

En guise de s'exonérer et de cacher ses propres crimes de masse à caractère génocidaire, perpétrés par ses acteurs criminels extrémistes Tutsi FPR dans le génocide des Hutu, le système politico-mafieux FPR joue le jeu de cache-cache, de propagande politique anti-mémoire et de l'oubli imposé des victimes Hutu, en instrumentalisant cyniquement le seul génocide des Tutsi accompli en compétition mimétique criminelle par leurs challengers miliciens Interahamwe/extrémistes Hutu, dans la lutte acharnée pour le pouvoir, dans un contexte de guerre sanguinaire généralisée d'une cruauté indicible !!!

Cependant, l'expérience de la vie nous apprend que l'histoire n'oublie pas et que le peuple n'est pas amnésique. « **IBUKA BOSE / N'OUBLIE JAMAIS** » en vaut aussi bien à **IBUKA TUTSI** qu'aux **AMES OUBLIEES HUTU ET TWA** au nom du sacro-saint principe de mémoire équitable et inclusive pour toutes les victimes sans distinction d'ethnie « **IBUKA BOSE /SOUVIENS-TOI DE TOUTES LES VICTIMES RWANDAISES (TUTSI, HUTU ET TWA)** ».

- **Suppression des symboles politiques (drapeaux, armoiries, noms des rues, lieux administratifs, présence de l'Anglais sur le Français comme langues officielles.**

- **Le FPR, comme mouvement rebelle-terroriste politico-militaire, érigé en parti-Etat totalitaire mafieux, s'est donné comme objectif politique de faire table-rase des symboles politiques de l'ancien régime pour les faire remplacer par des nouveaux symboles afin de sensibiliser l'imaginaire collectif avec des nouvelles représentations qui véhiculent les messages du Nouveau Rwanda/Rwanda Rushya selon la vision politique totalitaire du FPR.**

Ce qui justifie les stratégies politiques de révisionnisme et de réécriture d'une histoire édulcorée complaisante écrite par et pour le régime des intouchables/saintes-nitouches de l'oligarchie Tutsi du FPR doté d'un égocentrisme hors-norme, la faute et les crimes étant toujours attribuables aux autres, à ces Hutu-là, envers qui on jette l'opprobre, la haine et toutes les responsabilités du Mal Absolu. Ceci par l'imposition de la politique de la terreur et du contrôle social outrancier, le refus obstiné et l'intolérance de la diversité et de l'altérité de ces autres-là par qui le malheur arrive.

Poussé par sa violence illimitée et son implacable paranoïa de domination tous azimuts, le système politico-militaire du FPR maintient sa stratégie mensongère d'« *omerta politique* » pour cacher ses propres crimes de masse et de génocide des Hutu et des Congolais survenus au Rwanda et au Congo ex-Zaïre (voir : UN-Maping Report, 2010)⁶.

⁶ Ibidem : voir ref.5 p.4 UN-Maping Report 2010 – 550pages. (1^{er} octobre 2010)

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

- Les lieux de mémoire sélective exclusivement réservés aux victimes Tutsi :

Il faut noter que pour l'oligarchie Tutsi du FPR, seuls les symboles et la mémoire sélective taillés sur mesure en son honneur sont les seuls bienvenus et les seuls conservés, comme si l'histoire du Rwanda a commencé avec l'avenue du F.P.R et sa guerre incendiaire depuis le 1^{er} octobre 1990 !

- La table-rase mémorielle ou anti-mémoire des victimes Hutu :

On ne le dira jamais assez. En effet, les sites mémoriels symbolisant les hécatombes du génocide des Hutu accomplis par le FPR ont été détruits et effacés, aussi bien dans la mémoire collective que dans les manuels scolaires formatés sur l'histoire édulcorée du génocide, en promouvant l'unique thèse réductrice du seul génocide des Tutsi au détriment du génocide des Hutu nié et caché.

Ainsi, les lieux mémoriels qui retracent le génocide des Hutu sont voués à la disparition, et sont constamment détruits dans la mémoire collective des Rwandais conditionnés à la seule cause du FPR, pour imposer partiellement et exclusivement le seul génocide des Tutsi au lieu du génocide rwandais intégral.

Et pourtant, la courte-mémoire du FPR oublie que, même avec l'incinération des cadavres des Hutu dont le FPR est passé maître croque-mort pyromane, ces lieux, malgré tout, existent encore et ne resteront jamais oubliées pour toujours. En guise de rappel et à titre indicatif, ces sites-hecatombes du génocide des Hutu sont les suivants : Kibeho, Kibumba et autres camps de réfugiés Hutu du Congo ex-Zaïre; stade de Byumba, Kabutare, arboretum de Butare, stade de Nyanza, ferme de l'ISAR Songa, marché de Muhura, grottes de Nyakimana (Gisenyi), église de Nyarubuye, communes limitrophes de Ruhengeri et Gisenyi, particulièrement dans les préfectures de Byumba et de Kibungo, dans les fours crématoires dans l'Umutara, dans la forêt naturel de Nyungwe et à Rebero l'horizon/Kigali sur les collines surplombant Gikondo, etc et partout ailleurs dans le pays où le FPR a mis les pieds dans la marche inexorable vers le pouvoir. La liste est longue, non-exhaustive !!!

En résumé :

Dans toutes ces zones et autres endroits non-mentionnés (liste non-exhaustive hélas!), le FPR a exterminé de manière organisée et préméditée, les Hutu, les Twa et mêmes les Tutsi assimilables aux Hutu, selon des méthodes sélectives sous le simulacre de réunions de masse « *inama* ».

Le FPR, amateur de grande propreté et de nettoyage public, a fait de son mieux pour gangrener la mémoire des Hutu. Mais le grand défi, hélas impossible à relever, est que les faits historiques sont têtus et indélébiles, car ils sont bien documentés par écrit et restent soigneusement consignés à tout jamais dans la mémoire collective du peuple rwandais, de génération en génération.

- Instrumentalisation politique du génocide des Tutsi :

En guise d'enjeux de diversion et de disculpation pour faire oublier ses myriades de crimes de masse et de génocide des Hutu selon la stratagème de guet-apens mortifères sous formes de pseudo-réunions de masse « *inama* », le FPR conserve les sites mémoriaux exclusivement à la mémoire des seules victimes Tutsi, notamment dans les sites mémoriaux suivants : Nyamata-Ntarama, Nyanza-Kicukiro, Gisozi, Murambi-Gikongoro, Nyarubuye, Bisesero, etc» attribuables aux lieux mémoriaux du génocide des Tutsi accompli par ces « autres-là », c'est-à-dire les extrémistes Hutu dénommés « *Interahamwe et Impuzamugambi* ». C'est la faute aux autres « *à ces Hutu-là* ».

Ainsi, le sanguinaire FPR continue impunément et imperturbablement son bonhomme de chemin, depuis le 1^{er} octobre 1990 jusqu'à cette date (près de 24 ans). Quel culot et quelle baraka qu'a le FPR de doper le monde entier et de le tétaniser par des mensonges ahurissants, décousus, en commençant par ses hypocrites sponsors occidentaux qui les soutiennent dans sa politique conquistador va-t'en-guerre, faisant oublier leurs crimes génocidaires innombrables au Rwanda et au Congo depuis plus de deux décennies, hélas des crimes de masses horribles bien documentés (ibid. UN-mapping report 2010)⁷, mais qui ne les dérangent guère, même si le facteur TEMPS commence inexorablement à les attraper pour leur demander les comptes de leurs innombrables crimes.

- Effet de visibilité médiatique et de conservation de la mémoire sélective pro-Tutsi immortalisée par des lieux symboliques triés sur le volet selon la volonté du régime totalitaire FPR:

Comme expliqué in supra, le FPR auteur du génocide des Hutu joue la carte de justice du vainqueur en guise d'auto-disculpation et d'impunité, en mettant en évidence le génocide des Tutsi comme œuvre macabre accomplie par ces « autres-là », les Hutu qualifiés globalement de manière arbitraire « tous génocidaires » à abhorrer et à opprimer sans pitié (*guhungeta*), peu importe s'ils sont avérés coupables ou innocents. Habile de fausse propagande et d'intox journalistique sur le génocide des Tutsi instrumentalisé pour sa propre cause, le FPR fait du doping médiatique de l'opinion publique nationale et internationale, pour montrer la seule face de

⁷ Ibidem : voir ref.6 supra.

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

l'iceberg comme une réalité parcellaire réductrice « génocide des Tutsi » à l'encontre du « génocide des Hutu/Twa », qui sont pourtant tous les trois, composantes inséparables du même « génocide rwandais intégral ». Les extrémistes Hutu *Interahamwe* et *Impuzamugambi* ont effectivement accompli le génocide des Tutsi à la lumière du jour, mais en compétition mimétique macabre avec les tueurs génocidaires professionnels du FPR (militaires, paramilitaires et civils) plus aguerris, plus entraînés, dont le seul obstacle contre l'extermination subtile silencieuse des Hutu « *upunguzi wajinga* » fut le défi du grand nombre des « *BaNyamwinshi /la majorité Hutu* », comme le FPR aime à le rappeler, la mort dans l'âme, avec un profond regret de ne pas être arrivé au bout du nettoyage ethnique anti-Hutu !!!

- **Manichéisme F.P.R.ien à contre-courant de la réconciliation rwandaise inclusive (Hutu-Tutsi-Twa) :**

Mis en pratique à grande échelle par les tribunaux Gacaca. Ces derniers n'étant rien d'autres qu'une émanation et une institutionnalisation officielle du culte moderne de la vendetta « *guhôra* » enrobée dans un simulacre de « *justice* » arbitraire, vengeresse et partielle pour juger et condamner les Hutu au service du vainqueur « Tutsi-FPR/Inkotanyi » juge et partie chargé de rendre justice à soi-même dans un état d'ivresse permanente de sa propre victoire « *intsinzi* ».

Les meurtrissures de la mémoire

Le danger du génocide culturel ou anti mémoire Hutu par le FPR est de refuser catégoriquement aux Hutu l'espace public de représentation symbolique des lieux de mémoire et l'opportunité de commémoration des victimes Hutu et Twa massacrées par les extrémistes Tutsi du FPR/Inkotanyi à l'instar de représentation symbolique des sites de mémoire et la commémoration officielle réservées uniquement aux victimes Tutsi. Un vrai apartheid mémoriel vécu au quotidien, exaltant unilatéralement d'un côté, les seules victimes Tutsi décimées par les milices extrémistes Hutu/Interahamwe/Impuzamugambi, et de l'autre, faisant l'apologie de l'anti-mémoire des âmes oubliées Hutu et Twa, en niant le génocide des Hutu sous forme d'outrage culturel sidérant et d'omerta quotidienne « motus et bouche cousue » !!! » (Jean Musafiri, 18.12.2008).

Mais alors, quelle mémoire restituer ? Deux écueils sont à éviter, celui de la mémoire sélective, et celui qui consiste à niveler les crimes. La première évacue du souvenir les crimes des uns pour mieux souligner ceux des autres. Le danger de cette mémoire sélective est apparu de manière particulièrement choquante au Rwanda lors des récentes commémorations du génocide rwandais, où seule fut saluée la mémoire des victimes Tutsi, sans référence aucune aux victimes Hutu et Twa.

Exclus de cet hommage commémoratif, aucune parole, aucun geste ne vint rappeler aux prières du public la disparition de centaines de milliers de Hutu, les uns massacrés par les milices extrémistes Hutu/Interahamwe et Impuzamugambi, et les autres massacrés massivement par les troupes des extrémistes Tutsi du FPR /APR⁸ partout au Rwanda et dans les camps de réfugiés des Hutu au Congo ex-Zaïre.

Un crime mémoriel d'une extrême gravité à travers les générations, mis en place par le système politique-apartheid du F.P.R. sous forme de génocide culturel d'annihilation totale de la mémoire des Hutu et des Twa au profit de la pérennisation de la mémoire sélective des Tutsi.

Conclusion :

Je voudrais terminer ma réflexion sur la grande importance de la commémoration équitable de la mémoire de toutes les victimes rwandaises sans distinction aucune, comme prémisses de la vérité, de la cohabitation pacifique, de la justice équitable et du pardon, indispensables pour une véritable réconciliation nationale, inclusive et durable entre tous les Rwandais, dignes de leur identité, tous citoyens appartenant au même Etat-Nation « Rwanda ».

Les trois maximes suivantes vont nous aider à méditer sur l'importance des trois thèmes suivants : le duo intrinsèquement lié entre « *Histoire et mémoire* », l'instrumentalisation du mensonge pour le politique démagogue, et enfin l'importance du pardon comme train d'union et lymphes vitales de la survie et la cohabitation pacifique des peuples qui partagent un destin commun.

« Il est un privilège qui ne saurait être refusé à l'histoire, celui non seulement d'étendre la mémoire collective au-delà de tout souvenir affectif, mais de corriger, de critiquer, voire de démentir la mémoire d'une communauté

⁸ F.P.R: Front Patriotique Rwandais. A.P.R : Armée Patriotique Rwandaise. FPR / APR : c'est un amalgame de système politico-militaire ultra-autoritaire et oppressif au pouvoir depuis 28ans au Rwanda (du 18 juillet 1994 jusqu'à cette date). Le FPR est farouchement hostile au multipartisme démocratique et à l'altérité.

APPROCHE COMPREHENSIVE DU GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL : Droit et Devoir d'honorer publiquement la Mémoire des Ames Oubliées HUTU/TWA

déterminée lorsqu'elle se replie et se referme sur ses souffrances propres au point de se rendre aveugle et sourde aux souffrances des autres communautés. C'est sur le chemin de la critique historique que la mémoire rencontre le sens de la justice» (*Paul Ricoeur*)⁹.

« Les mensonges ont toujours été considérés comme des instruments nécessaires et légitimes non seulement du politique et du démagogue, mais aussi de celui de l'homme d'Etat ». (*Hannah Arendt in « Vérité et Politique »*).

« Le véritable pardon prend en compte le passé, tout le passé, afin de rendre l'avenir possible. Nous ne pouvons pas mourir de rancune, au nom de ceux qui sont désormais incapables de s'exprimer eux-mêmes. Nous devons accepter le fait que nous agissons au nom des générations passées, présentes et futures. C'est ce qui permet à une communauté d'être une communauté, à un peuple d'être un peuple, pour le meilleur et pour le pire. (*Tutu, 2000: 273*)».

Fort heureusement, une partie du peuple rwandais vient de repenser sa propre finitude en sortant légitimement de son silence et de sa léthargie mémorielle politiquement imposés depuis près de trois décennies sous l'oppression terrifiante du système-apartheid F.P.R.

Ces Rwandais véritables patriotes viennent de briser l'omerta F.P.R.ienne en refusant absolument de trahir leur conscience, en adhérant volontairement et consciemment au projet vital de société qui consiste à la reconnaissance publique du génocide des Hutu au Rwanda et au Congo ex-Zaïre, planifié et exécuté par le régime totalitaire du parti-Etat FPR, jungle humaine sans morale ni lois, gangrenée par l'usure du pouvoir clanique ethnocentrique Tutsi, monopolisé depuis près de trois décennies (depuis juillet 1994 jusqu'à cette date) au Rwanda, au grand dam des ethnies Hutu et Twa fortement discriminées et très peu représentées dans les secteurs publics, la police, l'armée nationale, les organisations internationales et les sociétés parastatales.

Ainsi donc, le génocide des Hutu /Twa, sorti à peine des oubliettes de l'Histoire grâce à la ferme volonté politique des patriotes épris de paix, de vérité et de justice pour tous, sera commémoré dorénavant parallèlement au génocide des Tutsi, au mois d'avril de chaque année, à la mémoire des myriades de victimes oubliées Hutu /Twa, à travers le Rwanda et dans les camps de réfugiés et les forêts tropicales du Congo ex-Zaïre.

C'est dans cette perspective de véritable réconciliation nationale inclusive et durable que sera écrite la vraie Histoire intégrale non-partisane en guise de réhabiliter et d'honorer équitablement la mémoire collective de toutes les victimes du GENOCIDE RWANDAIS INTEGRAL (HUTU, TUTSI, TWA) sans discrimination ethnique ni parti pris, sous la devise réconciliatrice de la société humaine rwandaise qui renaît de ses cendres « IBUKA BOSE / SOUVIENS-TOI DE TOUS», « HARABAYE NTIHAKABE / PLUS JAMAIS ÇA ».

Jean MUSAFIRI,
Témoin et Rescapé du Génocide Rwandais
© Copyright : Article d'opinion de Jean Musafiri.

⁹ Ricoeur, Paul: "Reconnaître le souvenir, connaître le passé", Le Monde des Débats, 17 septembre 2000, p.25